

- Travail préparatoire :

Document n°1

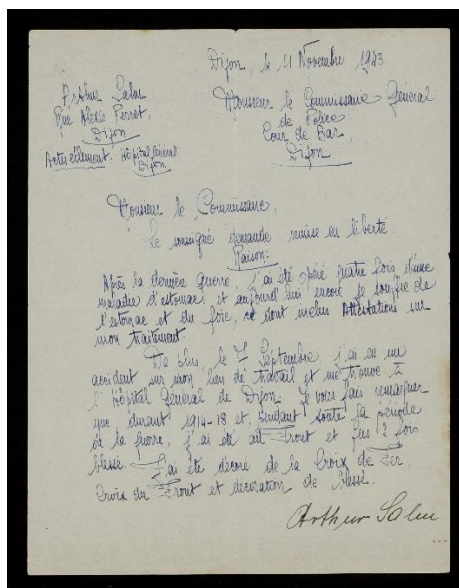


1) Transcription : « Jusqu’à un certain jour, l’Allemagne fut la plus grande et la plus puissante force militaire de la guerre mondiale. Un instant le colosse a touché terre ; mais la blessure mortelle n’est pas venue de l’extérieur, elle vint de l’intérieur. (Arbeiter Zeitung de Vienne 26 mars 1919)

Carte postale autrichienne contre la démocratie que certains estiment juive. »

2) Je propose aux professeurs de lire la transcription de 3 documents d’archives. Ces textes nous apportent plusieurs informations sur la vie d’un homme, dont nous reparlerons pendant l’atelier, Arthur Salm.

Document n°2 :



Courrier adressé par Arthur Salm au Commissaire général de police de Dijon, 11 novembre 1943  
© Archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO) 1090/W/41

(...) Arthur Salm, actuellement hôpital de Dijon

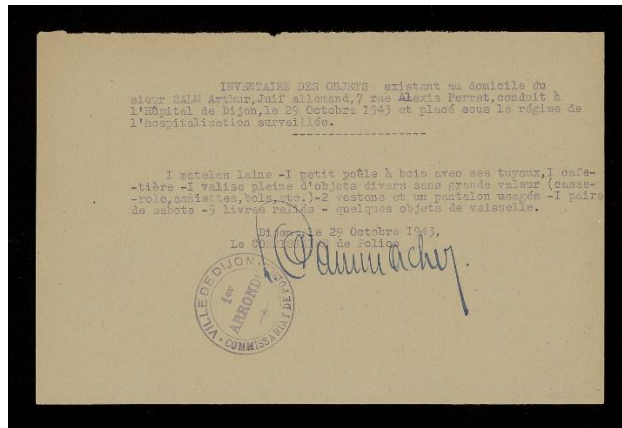
Monsieur le commissaire,

Le soussigné, Arthur Salm, demande remise en liberté.

Raison : Après la dernière guerre, j'ai été opérée quatre fois d'une maladie d'estomac et aujourd'hui encore je souffre de l'estomac et du foie, ce dont inclus Attestations sur mon traitement.

De plus, le 7 septembre j'ai eu un accident sur mon lieu de travail et me trouve à l'Hôpital général de Dijon. Je vous fais remarquer que, durant 14-18 et pendant toute la période de la guerre, j'ai été au front et fus 2 fois blessé. J'ai été décoré de la Croix de Fer, Croix du Front et décoration de blessé (...). Arthur Salm

### Document n°3



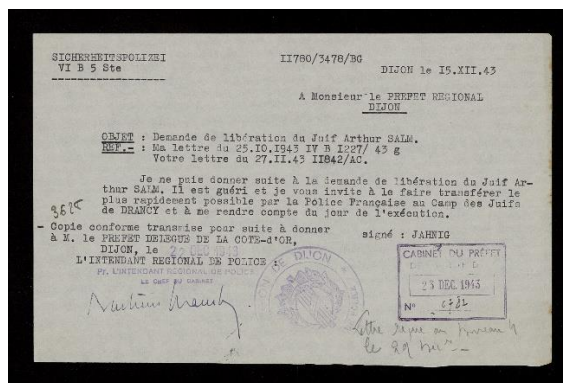
Inventaire des biens d'Arthur Salm, 29 octobre 1943

© Archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO) 1090/W/41

Inventaire des objets existant au domicile du Sieur SALM Arthur, Juif allemand, (...) conduit à l'Hôpital de Dijon, le 29 octobre 1943, et placé sous le régime de l'hospitalisation surveillée.

- 1 matelas laine - 1 petit poêle à bois avec ses tuyaux – 1 cafetière – 1 valise pleines d'objets divers sans grande valeur (casserole, assiettes, bols, etc.) – 2 vestons et 1 pantalon usagers – 1 paire de sabots – 5 livres reliés – quelques objets de vaisselle. (...) Le COMMISSAIRE de Police

### Document n°4



Demande de libération d'Arthur Salm, 15 décembre 1943

© Archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO) 1090/W/41

SICHERHEITSPOLIZEI

15. XII.1943

À Monsieur le PREFET REGIONAL

DIJON

Je ne puis donner suite à la demande de libération du Juif Arthur SALM. Il est guéri et je vous invite à le faire transférer le plus rapidement possible par la Police Française au Camp des Juifs de DRANCY et à me rendre compte du jour de l'exécution. (...)